

Pèlerinage Éphèse - Patmos : visions de Jean, missions de Paul

Pèlerinage en Turquie et en Grèce

Pèlerinage 9 jours

Les informations relatives à ce voyage (visites, transport et prix) sont valides à la date du 20/12/2023 et ne sont pas contractuelles. Des modifications peuvent être apportées ultérieurement et vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ.



Jean de Patmos est un grand spirituel et un grand théologien ; exilé par le pouvoir politique dans l'île de Patmos, il encourage ses frères dans la foi en envoyant à sept communautés chrétiennes qui habitent dans les grandes villes situées près d'Éphèse des Lettres afin qu'elles persévèrent dans la foi. Puis, en un style apocalyptique, au moyen de visions étranges, il dit à tous ceux qui sont persécutés et qui souffrent à cause de leur foi, que le Christ a vaincu tout mal. Nous assistons à une magnifique liturgie qui se déroule dans le ciel pendant que, sur terre, les persécuteurs des croyants sont anéantis. Tel est le message de ce livre magnifique qu'est l'*Apocalypse*. Saint Paul, quant à lui, durant son troisième voyage apostolique, est resté longtemps à Éphèse pour y implanter le Christ ; nous lirons la Lettre adressée à cette communauté où est exposé le mystère de l'Église ainsi que la Lettre à la communauté de Colosses, ville proche. Nous nous recueillerons dans les ruines de l'église où, en 431, Marie fut reconnue « Mère de Dieu ».

Quelques points forts :

- une journée de visite à Éphèse dont la maison de la Vierge ;
- deux journées de découverte sur l'île de Patmos ;
- la visite de Pergame, dernière ville de l'*Apocalypse* ;
- des rencontres organisées sur place.

Journée 1

Vol Paris / Izmir, Kusadasi

Paris : accueil à l'aéroport et envol pour Izmir sur compagnie régulière.

Nous arriverons dans la soirée et prendrons la route en direction de Kusadasi (*environ 150 km*), ville toute proche des cités fréquentées par les apôtres Jean et Paul.

Dîner tardif et nuit à Kusadasi.

Journée 2

Le site antique d'Éphèse et l'évocation des apôtres Jean et Paul

(Environ 40 km)

Nous consacrerons la journée à la visite du site antique d'**Ephèse** qui fut le centre commercial le plus important de l'époque antique. La cité demeure également attachée aux figures de Paul et de Jean. Paul, qui y séjourna trois ans, retrouve une communauté chrétienne, et enseigne à la synagogue puis dans l'école de Tyrannos. Il libère ses auditeurs des pratiques magiques et des superstitions dont ils étaient friands, ce qui inquiète les artisans qui travaillaient aux objets de piété du temple d'Artémis. Ainsi, il est contraint de quitter la ville après une émeute fomentée par l'un d'eux (Actes 19, 8-40). Nous évoquerons également durant la découverte du site, la lettre aux Éphésiens et celle de Jean adressée à l'église d'Éphèse (Ap 2, 1-7). Nous parcourons la rue des Courètes, le temple, les thermes, la rue de marbre, la bibliothèque de Celsius, le théâtre, l'agora, la via Arcadania. Devant l'église du Concile, nous nous remémorerons le Concile d'Ephèse, réuni pour répondre à la crise nestorienne, l'une des étapes majeures dans l'histoire de la confession de foi christologique. Nous gagnerons ensuite le musée d'Ephèse, situé à Selçuk, qui contient des pièces provenant des fouilles effectuées à Ephèse. Puis nous nous rendrons devant les vestiges de la basilique Saint-Jean, basilique byzantine élevée sur l'emplacement présumé de la tombe de l'apôtre

qui, au retour de son exil à Patmos, vint y mourir vers l'an cent. Nous terminerons cette journée par l' ascension jusqu'à la maison dite « de la Vierge » devenue un lieu de pèlerinage important et dont on dit qu'elle serait la première église dédiée à Marie.

Déjeuner en cours de visite.

Dîner et nuit à Kusadasi.

Journée 3

Kusadasi, traversée maritime pour se rendre à Patmos

Le matin, nous nous rendrons au port de Kusadasi pour effectuer la traversée maritime à destination de **Patmos**, inscrite au patrimoine mondial de l' UNESCO. Elle est connue pour avoir été le lieu d'exil de saint Jean. C'est ici que l'apôtre, exilé par les Romains en 95 après J.-C., reçut dans une grotte la vision divine de l'Apocalypse, dont les textes auraient été en partie inspirés par le paysage de Patmos.

Notre traversée se fera en deux temps. Une première traversée en catamaran à destination de l'île de Samos, patrie du célèbre Pythagore que nous atteindrons en fin de matinée.

Déjeuner à Samos.

Puis l'après-midi, nous reprendrons un ferry à destination de Patmos (durée 2h45 avec arrêt sur deux îles).

Dîner et nuit à Patmos.

Journée 4

Patmos, le monastère et la grotte Saint-Jean-le-Théologien

Située dans la mer Égée orientale, l'île de Patmos est la plus au nord du Dodécanèse. Cette première journée sera consacrée à la découverte de l'île. Selon la mythologie, Patmos a été offerte par Zeus à sa fille Artémis, déesse de la chasse et des jeunes femmes. Au temps des Romains, l'île fut utilisée comme lieu d'exil. C'est la raison pour laquelle saint Jean est arrivé là, après avoir été banni de Milet pour avoir prêché la foi chrétienne en 95 après J.-C. Ce n'est qu'au XIe siècle que l'on fit construire le **monastère de Saint-Jean-le-Théologien** en l'honneur du saint, sur le lieu même où le disciple de Jésus trouva refuge et écrivit l'*Apocalypse* et dont les textes auraient été en partie inspirés par le paysage lumineux de Patmos. La fondation de ce monastère en fit un lieu spirituel important dans des siècles suivants. Encore de nos jours, les pèlerins du monde entier viennent admirer les icônes byzantines et les manuscrits sacrés. La forteresse domine de ses puissantes murailles la ville blanche de Chora et l'archipel environnant. Nous visiterons l'église principale, l'ancienne boulangerie, le musée et le réfectoire, puis nous irons à la rencontre de l'higoumène du monastère (*sous réserve*). Nous poursuivrons notre visite dans la grotte, cachée au milieu de la pinède, où l'apôtre, exilé, reçut la vision divine de l'Apocalypse. Nous descendrons quelques marches pour gagner l'intérieur où une croix gravée sur le rocher, l'aurait été par saint Jean. Nous gagnerons ensuite **Skala**, port principal de l'île, et découvrirons l'acropole (Kastelli) datant probablement du IIIe siècle avant J.-C. Nous visiterons l'église de Skimania.

Déjeuner en cours de visite.

Dîner et nuit à Patmos.

Journée 5

Patmos, le monastère d'Evangelismos et le mont du prophète Elie

Nous consacrerons une seconde journée à la découverte de Patmos, et visiterons le **monastère d'Evangelismos** situé un peu à l'extérieur du village. Ce couvent de moniales fondé en 1937 abrite un atelier d'iconographie réputé. Puis, nous prendrons le temps de découvrir le bourg de **Chora**, joyau d'architecture avec son labyrinthe de ruelles blanches et sa myriade de petites chapelles, accrochées à flanc de colline. Le bourg a su conserver son architecture traditionnelle des XVIe et XVIIe siècles. Nous ferons un arrêt sur la place de l'Hôtel de Ville qui offre une belle vue sur la mer Égée. Nous visiterons l'église Agia Anna dédiée à la mère de la Vierge, puis la maison Simantiris qui abrite le musée d'art populaire. Construite en 1625, la demeure contient le mobilier d'origine et des objets hétéroclites comme des samovars russes et des lits à baldaquin. Nous monterons également au sommet du **mont du prophète Elie**, point culminant de l'île (269 mètres d'altitude) depuis lequel nous jouirons d'une très belle vue. Si le temps est clair, nous pourrions apercevoir la Turquie. Nous ferons enfin une promenade jusqu'à l'église de Stavros puis nous consacrerons un temps à une méditation personnelle.

Déjeuner en cours de visite.

Dîner et nuit à Patmos.

Journée 6

Patmos, traversée maritime retour vers Kusadasi

Journée consacrée à notre retour en Turquie. Le matin, embarquement sur un ferry pour l'île de Samos où nous arriverons pour le déjeuner.

*Puis nous reprendrons un ferry pour rejoindre Kusadasi.
Dîner et nuit à Kusadasi.*

Journée 7

Les sites antiques de Priène, Milet et Dydimés

(Environ 300 km)

Nous prendrons la route vers **Priène**, cité millénaire qui fut développée par les Grecs au IV^e siècle avant J.-C. La taille modeste de la cité a permis aux archéologues de mettre au jour la majeure partie de la zone habitée, permettant au visiteur de déambuler au gré des ruelles de la ville, découvrant ainsi l'un ou l'autre des édifices marquants de la vie sociale. La cité, ceinte de remparts, abrite notamment le bouleutérion, édifice le mieux conservé du site, où étaient débattues les affaires de la ville, ou encore le temple d'Athéna. Le théâtre grec possède encore son mur de scène. Priène continua d'être habitée à l'époque byzantine et abrita même le siège d'un évêché comme en témoigne l'église qui date du VI^e siècle. Nous poursuivrons notre route vers **Milet**, première cité ionienne de l'Antiquité et plus grand port de la région à cette époque. Paul y est venu à plusieurs reprises au cours de son séjour à Éphèse. L'intérêt majeur du site réside en son théâtre d'une capacité de vingt-cinq mille personnes. Les passages couverts empruntés par les spectateurs y sont toujours debout et certains sièges des premiers rangs portent encore des inscriptions. L'une d'entre elles témoigne d'ailleurs de l'adoration des anges, pratique qui valut aux chrétiens de Colosse d'être condamnés par Paul. La visite du site nous permettra également de découvrir les thermes de Faustine et quelques autres vestiges de cette cité prospère. Nous terminerons la journée avec les visites du site de **Didymes**, dont le sanctuaire est l'un des plus impressionnants ensembles du monde grec qui fut conservé ; et du temple d'Apollon, datant du IV^e siècle avant J.-C. De beaux fragments de sculpture sont toujours visibles.

Déjeuner en cours de visite.

Dîner et nuit à Kusadasi.

Journée 8

La cité antique de Pergame et l'évocation du message du Christ à l'église de Pergame

(Environ 390 km)

Nous partirons le matin en direction de **Pergame**, dernière ville de l'Apocalypse, phare de la civilisation hellénistique. La cité connut son heure de gloire au moment où Athènes entamait son déclin. Elle fut à l'origine de nouveaux principes architecturaux qui accordaient désormais une importance toute particulière à un ensemble plus qu'à un édifice, formant ainsi un véritable paysage. Nous débuterons notre visite à l'acropole. Elle rassemble au sommet d'un piton rocheux volcanique les vestiges les plus anciens de Pergame et également l'unique symbole restant de l'emprise de Rome sur la ville, le temple de Trajan qui occupe la position la plus élevée du site. Un peu plus loin, se situe le temple d'Athéna dont ne demeurent que les fondations. Construit au III^e siècle avant J.-C., il est le plus ancien temple de la ville. Juste en-dessous, nous découvrirons le plus vertigineux théâtre du monde antique : soixante-huit rangées de gradins adossés à une pente à forte déclivité. La route qui descend vers la ville basse permet de découvrir la Cour rouge (ou Kizil Avlu), temple édifié sous le règne d'Hadrien. Enfin, nous nous rendrons à l'Asclépieion, dédié au dieu Asclépios, dieu guérisseur. C'était le lieu dans lequel les malades venaient chercher la guérison de tous leurs maux. Nous y découvrirons la Voie sacrée menant au sanctuaire, la cour centrale où sont rassemblés quelques vestiges de fontaines et bassins, le théâtre et le cryptoportique.

Déjeuner en cours de visite.

Dîner et nuit à Kusadasi.

Journée 9

Vol Izmir / Paris

(Environ 150 km)

Transfert le matin à l'aéroport d'Izmir et envol pour Paris sur compagnie régulière.

Bon à savoir

- *Les horaires de ferry entre Samos et Patmos peuvent être soumis à des changements, cela pourrait nous obliger à passer une nuit à Samos à l'aller ou au retour sans modification des visites à Patmos. Nous passerions deux nuits à Patmos au lieu de trois et une à Samos.*
- *La visite des monastères à Patmos requiert une tenue jugée "correcte" : jupes longues et épaules couvertes pour les femmes, et pantalons longs pour les hommes.*
- *L'île de Patmos est petite et se prête à de nombreuses visites à pied. L'accès au village et à certains monastères nécessite une bonne condition physique.*
- *Dans la mesure du possible, la célébration de l'Eucharistie sera assurée au cours de chaque journée du pèlerinage.*

Départ du 24 mai 2024 au 1 juin 2024 (9 jours, 8 nuits)

Petit groupe de 10 à 25 participants.

Accompagnateur Spirituel

Alain Le Negrate. Prêtre de la Mission de France. A accompagné de nombreux pèlerinages.

Tarifs	
En chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	2 140,00 € / personne
En chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	2 140,00 € / personne
En chambre individuelle	2 600,00 € / personne

Taxes aériennes au 6 juillet 2023, comprises dans le prix : 258,00 € dont 84,00 € de taxe d'aéroport

Vols sur compagnie régulière Turkish Airlines

Départ	Arrivée	Vols
Paris - Charles de Gaulle CDG 24/05/2024 - 11:05	Istanbul IST 24/05/2024 - 15:35	TK1822
Istanbul IST 24/05/2024 - 17:00	Izmir ADB 24/05/2024 - 18:10	TK2332
Izmir ADB 01/06/2024 - 12:55	Istanbul IST 01/06/2024 - 14:10	TK2321
Istanbul IST 01/06/2024 - 15:50	Paris - Charles de Gaulle CDG 01/06/2024 - 18:30	TK1827

Compagnies aériennes alternatives : Aegean, Lufthansa, Austrian

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

Si vous devez prendre des engagements (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

Ces prix comprennent :

- l'accueil et l'assistance à l'aéroport de Paris le jour du départ ;
- les vols réguliers Paris / Izmir aller et retour en classe économique ;
- les taxes aéroports ;
- les transferts aéroport / hébergement / aéroport ;
- l'autocar climatisé et de bon confort pour tout le circuit ;
- l'hébergement en pension complète du dîner du premier jour au petit-déjeuner du dernier jour ;
- les traversées en ferry Kusadasi / Samos / Patmos aller et retour et les taxes portuaires ;
- la présence d'un accompagnateur spirituel Terre Entière de Paris à Paris ;
- les services d'un guide local francophone pour les visites en Turquie ;
- les services d'un guide local francophone pour les visites de Patmos ;
- toutes les visites et excursions mentionnées au programme ;
- les entrées dans les sites, musées et monuments mentionnés au programme ;
- l'assurance assistance-rapatriement.

Ces prix ne comprennent pas :

- les boissons, pourboires aux guides et chauffeurs, frais personnels, dons ;
- le port des bagages ;
- l'assurance Annulation – bagages – interruption de séjour ;
- tout ce qui n'est pas mentionné dans « Ces prix comprennent ».

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Terre Entière a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Supplément aérien

Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

Surtaxes

Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- Grèce - Patmos - **Blue Bay 2★**
<https://www.bluebaypatmos.gr/>
- Turquie - Kusadasi - **Palm 4★**
<http://www.palmhotel.com.tr/>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,5 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit).

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois

qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.

- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;

- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;

- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.

- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;

- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;

- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

Grèce

Formalités pour les ressortissants français : un passeport (ou une carte d'identité) en cours de validité est nécessaire. Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de cinq ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de Grèce - 17, rue Auguste-Vacquerie 75116 Paris - Tel : 01.47.23.72.28 - Site web :

<https://www.mfa.gr/france/fr/>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Heure locale : le décalage horaire est d'une heure de plus par rapport à la France. Lorsqu'il est 10 h en France, il est 11 h à Athènes.

Climat : le climat est de type méditerranéen : hivers doux et étés chauds. Les températures moyennes en avril-mai et septembre-octobre sont de 20 à 25°C.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccination et d'emporter avec vous le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne de l'Assurance Maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Tenue vestimentaire : nous vous remercions de noter que pour les voyages incluant la visite des Météores, le port de la jupe est obligatoire pour les dames.

Change : la Grèce fait partie de la zone euro, comme en France la monnaie est l'Euro.

Pourboires : Le pourboire pour les chauffeurs et les guides n'a aucun caractère d'obligation mais il est d'usage, lorsque vous en êtes satisfait, de donner environ 3 € par jour et par personne aux chauffeurs et 5 € par jour et par personne aux guides.

Electricité : le voltage et les prises sont identiques à ceux de la France.

Téléphone : pour téléphoner en France depuis la Grèce, composez le 00 33 + les neuf chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial).

Bon à savoir : certains sites archéologiques pouvant être difficiles d'accès et afin de vous assurer un confort maximum durant les visites, munissez-vous d'une bonne et confortable paire de chaussures de marche, de lunettes de soleil ainsi que d'un couvre-chef.

Info Covid

Devant la nouvelle phase de la pandémie, le gouvernement français a levé le dispositif de contrôle sanitaire aux frontières. Les voyageurs n'ont plus aucune formalité à accomplir, plus aucune justification du motif d'un voyage, ni aucune attestation de sortie du territoire n'est requise pour se rendre dans un autre pays.

En revanche, les Etats étrangers sont susceptibles de conserver des mesures et formalités spécifiques pour l'accès à leur territoire ainsi qu'à certains lieux au sein de leur territoire (hôtels, restaurants, musées,...), il revient au voyageur de vérifier les conditions d'admissibilité en fonction de son statut personnel (vacciné/non vacciné/guéri). Les mesures sanitaires étant évolutives, nous vous recommandons de consulter ce site régulièrement afin de préparer au mieux votre départ :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/grece/#>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> .

Dans le cas où un test PCR ou antigénique négatif est exigé pour quitter le pays où vous voyagez, nous organisons avec nos partenaires locaux les rendez-vous et les sessions de prélèvements au cours du voyage. Le montant des prélèvements varie en fonction de la destination et reste à votre charge. Il est à noter toutefois que les tests effectués au sein de l'Union Européenne sont éligibles à un remboursement partiel sous certaines conditions, nous vous invitons à consulter le site de la CPAM pour de plus amples informations <https://www.ameli.fr/paris/assure/actualites/covid-19-quelle-prise-en-charge-des-tests-de-depistage-realises-letranger>

Notre Service Client se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au 01 45 61 90 90.

Turquie

Formalités pour les ressortissants français : la durée de validité de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport doit dépasser d'au moins 150 jours la date de l'entrée en Turquie. Si vous voyagez avec votre carte d'identité, la douane vous remettra un justificatif précisant votre date d'arrivée, à conserver précieusement jusqu'au départ.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes majeures entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte

plastifiée n'en attestera. En conséquence, de façon à éviter tout désagrément durant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une carte d'identité portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité, et si les autorités turques ont précédemment accepté cette prorogation. Des dysfonctionnements ont en effet été constatés à l'entrée et à la sortie du territoire turc.

Pour toute autre nationalité, il vous appartient de vous renseigner auprès des autorités consulaires pour effectuer les formalités nécessaires à l'entrée dans le pays, car certaines nationalités, y compris européennes, requièrent l'obtention d'un visa.

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de Turquie - 16, avenue de Lamballe 75016 Paris - Tel : 01.53.92.71.11 - Site web :

<http://paris.emb.mfa.gov.tr/Mission>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Heure locale : le décalage horaire est d'une heure en plus en été et de deux heures en hiver. Quand il est midi en France, en Turquie il est 13 heures en été et 14 heures en hiver.

Climat et tenue vestimentaire : au printemps et à l'automne, les températures moyennes oscillent entre 16 et 25°C. Le risque de pluie est assez faible. A Istanbul, en hiver, les températures de la journée varient entre 8 et 10°C en moyenne. Prévoyez des vêtements chauds et confortables ainsi qu'un vêtement de pluie par précaution.

La région de la mer Noire bénéficie d'un climat tempéré : les hivers sont doux et humides, les été chauds avec quelques orages. En toutes saisons, emportez des chaussures confortables pour les visites prévues à pied.

Santé : il n'existe aucun vaccin obligatoire à l'entrée en Turquie, cependant il est sans doute préférable d'être à jour des rappels de vaccinations DT Polio et hépatite A, et d'emporter une pharmacie de voyage contenant : remèdes contre les troubles intestinaux, crème antibiotique, crème contre les insectes, collyre, antibiotiques à large spectre, pansements etc... Munissez-vous de crèmes solaires protectrices UV.

Douane : à l'entrée, le contrôle se limite le plus souvent à une simple déclaration verbale et il est rare que les douaniers turcs demandent à inspecter le contenu de vos bagages. Tout objet de valeur (bijoux, matériel photo et vidéo) est censé être déclaré, puis éventuellement enregistré sur votre passeport afin d'éviter que vous ne le vendiez pendant votre séjour. En visitant des sites archéologiques, abstenez-vous de ramasser tout objet antique, même un minuscule tesson de céramique. A la sortie, les bagages sont passés au rayon X dès l'entrée à l'aéroport. Vous pourrez exporter ce qu'il vous plaira. Si vous rapportez un tapis ou un objet de valeur, conservez les preuves d'achat : elles peuvent vous être réclamées à la douane en arrivant en France. Généralement pour les tapis, les boutiques se chargent de l'expédition mais les frais d'envoi ne sont pas inclus dans le prix et peuvent être assez élevés.

Change : la monnaie est la Nouvelle Livre Turque, 1 EUR = 21.39 TRY (mai 2023). Il est inutile d'arriver en Turquie avec des livres turques que vous auriez achetées avant de partir. A tous les postes frontières et dans les aéroports vous trouverez des guichets de banque qui vous offriront les meilleurs cours. Il n'y a pas de limitation pour l'importation de devises étrangères en Turquie. Conservez néanmoins les bordereaux de change délivrés lors des transactions : ils peuvent être réclamés au moment du départ, lorsque vous rechangerez des livres turques encore en votre possession.

Les cartes bancaires Visa, American Express et Mastercard sont acceptées presque partout pour régler vos achats ou retirer de l'argent. Dans les grandes villes, la plupart des banques sont pourvues de distributeurs automatiques. Les chèques de voyage sont acceptés dans presque tous les lieux touristiques. Ils restent toutefois difficiles à échanger et les formalités prendront du temps.

Conservation des sites : la Turquie a entamé un programme de conservation et de restauration du patrimoine historique en zone urbaine, notamment à Istanbul. Il en résulte des fermetures inopinées de sites, auquel cas nous organisons, dans la mesure du possible, une visite de substitution.

Us et coutumes : de manière générale, il est préférable de demander son accord à une personne que vous souhaitez photographier. En cas de refus, ne vous formalisez pas, il s'agit peut-être d'une réticence d'origine religieuse.

D'autre part, en visitant les mosquées, déchaussez-vous quand le gardien vous le demandera. Dans certains lieux de prière, on demandera aux femmes de se couvrir la tête.

Pourboires : le pourboire pour les chauffeurs et le guide local n'a aucun caractère d'obligation mais il est d'usage, lorsque vous êtes satisfait, de donner environ 2 € par jour et par personne aux chauffeurs et 3 à 4 € par jour et par personne au guide local, tout en sachant qu'un pourboire n'est jamais obligatoire et qu'il reste à votre discrétion.

Electricité : le courant 220 volts est partout d'usage. Les prises de courant sont de type européen, toutefois un adaptateur à fiches plates pourrait être nécessaire.

Téléphone : pour téléphoner en France, composez 0033 puis les 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial).

Info Covid

Devant la nouvelle phase de la pandémie, le gouvernement français a levé le dispositif de contrôle sanitaire aux frontières. Les voyageurs n'ont plus aucune formalité à accomplir, plus aucune justification du motif d'un voyage, ni aucune attestation de sortie du territoire n'est requise pour se rendre dans un autre pays.

En revanche, les Etats étrangers sont susceptibles de conserver des mesures et formalités spécifiques pour l'accès à leur territoire ainsi qu'à certains lieux au sein de leur territoire (hôtels, restaurants, musées,...), il revient au voyageur de vérifier les conditions d'admissibilité en fonction de son statut personnel (vacciné/non vacciné/guéri). Les mesures sanitaires étant évolutives, nous vous recommandons de consulter ce site régulièrement afin de préparer au mieux votre départ :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/turquie/#>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> .

Dans le cas où un test PCR ou antigénique négatif est exigé pour quitter le pays où vous voyagez, nous organisons avec nos partenaires locaux les rendez-vous et les sessions de prélèvements au cours du voyage. Le montant des prélèvements varie en fonction de la destination et reste à votre charge. Il est à noter toutefois que les tests effectués au sein de l'Union Européenne sont éligibles à un remboursement partiel sous certaines conditions, nous vous invitons à consulter le site de la CPAM pour de plus amples informations <https://www.ameli.fr/paris/assure/actualites/covid-19-quelle-prise-en-charge-des-tests-de-depistage-realises-letranger>

Notre Service Client se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au 01 45 61 90 90.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de [la chaîne météo](#) ou de [météo France](#).

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le [ministère des Affaires Etrangères](#) (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Bibliographie

Grèce

Histoire - Civilisation

- BASLEZ M.-F., Histoire politique du monde grec, Paris, Armand Colin, 2015.
- BRUIT-ZUIDMANN L., SCHMITT-PANTEL P., La religion grecque, Paris, Armand Colin, 2014.
- CHAMOIX F., La civilisation grecque à l'époque archaïque et classique, Paris, Flammarion, rééd. 2015.
- CHAMOIX F., La civilisation hellénistique, Paris, Flammarion, rééd. 2015.
- DETIENNE M., Les Grecs et nous, Paris, Perrin, collection « Tempus », 2009.
- HARTOG F., Partir pour la Grèce, Paris, Flammarion, 2015.
- HOFFMANN G., La culture grecque, Paris, Ellipses, 2001.
- HOFFMANN G., Naître et devenir grec dans les cités antiques, Macenta, 2017
- M. KAPLAN, N. RICHER, Le monde grec, Rosny, Bréal, 1998
- LACARRIERE J., Dictionnaire amoureux de la Grèce, Paris, Plon, 2014.

- SAID S., TREDE M., LE BOULLUEC A., Histoire de la littérature grecque, Paris, PUF, collection « Quadriges », 2013.
- TATE G., La Grèce antique, Paris, Hachette supérieur, 2007.
- VERNANT J.-P. (dir.), L'homme grec, Paris, Le Seuil, 2014.
- VERNANT J.-P., L'univers, les dieux, les hommes, Paris, Le Seuil, 1999.
- GENSANE G., 99 réponses sur la Grèce antique, Montpellier, CRDP, 1992

Art - Archéologie

- CHARBONNEAUX J., MARTIN R., VILLARD F., La Grèce archaïque, Paris, Gallimard, L'Univers des Formes, 2010.
- CHARBONNEAUX J., MARTIN R., VILLARD F., La Grèce classique, Paris, Gallimard, L'Univers des Formes, 2010.
- CHARBONNEAUX J., MARTIN R., VILLARD F., La Grèce hellénistique, Paris, Gallimard, L'Univers des Formes, 2010
- DEMARGNE P., Naissance de l'art grec, Paris, Gallimard, L'Univers des Formes, 2007.
- HELLMANN M.-C., L'architecture grecque, Paris, LGF Le livre de poche, 1998.
- SPIVEY N., L'art grec, Paris, Phaidon, 2001.
- STIERLIN H. et A., Grèce : de Mycènes au Parthénon, Paris, Taschen, 2009.

Guides et revues

- Grèce Continentale, Paris, Hachette collection Guide Bleu, 2015.
- Olympie, les jeux durant l'antiquité. Site, musée, mythe, histoire. MORANDI A., Paris, Toubi's, 2004.
- Guide de Delphes. Le musée, Paris, Ecole française d'archéologie d'Athènes, 1999.
- L'Acropole d'Athènes : monuments, cultes et histoire du sanctuaire d'Athèna Polias, HOLTZMANN B., Paris, Picard, 2003.

Éditions Faton

- **Dossiers d'Archéologie n°222** - Grèce, aux origines du monde égéen
- Archéologia n°525 - La Grèce des origines
- Archéologia n°520 - Grèce antique
- Dossiers d'Archéologie n°342 - Architecture grecque

Turquie

Histoire et civilisation

- Les Hittites, Isabelle Klock-Fontanille, Que sais-je ? PUF
- Les civilisations anatoliennes, Marc Desti Que sais-je ? PUF
- L'Asie Mineure et l'Anatolie d'Alexandre à Dioclétien - IVe siècle avant J.C. IIIe siècle après J.C., A. Colin
- L'Anatolie hellénistique de l'Égée au Caucase, Maurice Sartre, Armand Colin,
- Histoire de l'Etat Byzantin - G. Ostrogorski – Payot
- Les Byzantins. Histoire et culture, Alain Ducellier, Points histoire, Seuil
- Histoire de Byzance, Jean-Claude Cheynet, Que sais-je?, PUF,
- Histoire des Turcs de J.P Roux – Fayard
- Histoire de l'Empire ottoman, Robert Mantran, Fayard
- L'Empire ottoman. XVe-XVIIIe siècle, Frédéric Hitzel, Les Belles Lettres
- Soliman, l'Empire Magnifique, Découverte Gallimard
- Constantinople, de Byzance à Istanbul, Stéphane Yerasimos, Place des Victoires
- Histoire d'Istanbul, Robert Mantran, Fayard
- Histoire de la Turquie contemporaine, Hamit Bozarslan, La Découverte

Art et littérature

- L'art byzantin, Tania Velmans, Editions du Rouergue
- L'art byzantin, Jannic Durand, ed Pierre Terrail
- L'art seldjoukide et ottoman, Giovanni Curatola, Impr.nationale
- Iznik : La céramique turque et l'art ottoman, Walter B Denny et Christine Piot, Citadelles et Mazenod
- De la Part de la Princesse Morte, Kenize Mourad, Robert-Laffont
- Mon Nom est Rouge, Orhan Pamuk, Gallimard

Intermèdes et les **Editions Faton**, l'éditeur d'*Archéologia*, des *Dossiers d'Archéologie*, et des *Dossiers de l'Art* notamment, sont partenaires. Pour vous procurer les numéros qui vous intéressent, consultez le site des Editions Faton www.faton.fr ou contactez le 03 80 40 41 00.